

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Brandon Dutilleul,
Sébastien Lose

CedrAgir/
Trend OFDT

Novembre 2022

Marché et trafics de drogues

Influence des réseaux sociaux et évolution des modalités de livraison

Décrit dès 2018 en métropole européenne de Lille (MEL), le phénomène des livraisons de drogues après une commande préalable via les réseaux sociaux (Instagram, Snapchat, etc.) s'intensifie en 2021 et s'étend à l'ensemble des Hauts-de-France. Ce mode d'approvisionnement rassure les acheteurs parce qu'il évite les déplacements et réduit les risques d'interpellation par les forces de l'ordre. La médiation de Snapchat en tant que plateforme servant aux trafics de drogues – et la collaboration de la firme avec les services d'application de la loi – a engendré un report des réseaux de revente vers d'autres messageries cryptées telles que Signal et Telegram. Les sites de rencontres sont également utilisés pour la revente de drogues. C'est par exemple le cas de l'application de rencontres entre hommes homosexuels Grindr où des produits comme la cocaïne, la 3-MMC ou le GHB/GBL sont proposés. Des revendeurs investissent également le site de rencontre Tinder pour repérer des potentiels acheteurs et les contac-

ter par message privé. La période de pandémie semble avoir amplifié ce phénomène.

D'après les usagers et les professionnels, ces modalités de vente favorisent parfois la hausse des consommations du fait des livraisons à domicile rapides, du recours à des techniques marketing (packaging soigné, affichage de promotions, mise en avant de nouvelles variétés, d'herbe de cannabis notamment, etc.) et surtout des relances fréquentes et « invasives » sur les smartphones des clients.

Si ce phénomène concerne plus particulièrement des personnes peu précarisées en 2021, la CMAO1 constate également au sein de la MEL un phénomène de livraison auprès d'usagers de drogues en grande précarité vivant en squat ou dans la rue. Le contact se fait alors par téléphone ou via les SMS. Cette modalité d'approvisionnement est plus sécurisante pour ces usagers qui n'ont plus à se rendre sur des lieux de vente fixes. De plus, quand les personnes se cotisent, les tarifs sont dégressifs pour des achats en plus grande quantité. Ainsi, pour une commande de 50 € d'héroïne, environ 6 grammes sont obtenus (soit 8 € le gramme contre 15 € voire 20 € du gramme à l'unité) par l'acheteur qu'il partage ensuite avec le groupe.

1. La Coordination mobile accueil et orientation est une association qui gère le Samu Social ainsi que la plateforme 115 – Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) au sein de la MEL.

Les prix des principales drogues dans les Hauts-de-France en 2021

Produits	Prix	Tendance 2020/2021	Commentaires
Amphétamine (Speed)	10 €/gramme	→	
Cannabis (Herbe)	8-10 €/g.	→	Prix lillois un peu plus bas que dans les autres villes des Hauts-de-France.
Cannabis (Résine)	6 €/g.	↘	Retour au prix 2019 après hausse en 2020.
Cocaïne	50-60 €/g.	→	Dégressif à l'achat de plusieurs grammes ; demi-gramme (30 €) ou « pochon » à 10 € ou 20 €.
Héroïne	15-20 €/g.	→	15 €/g. et vente en petites unités pour 5 € ou 10 € en métropole lilloise, plutôt 20 €/g. dans les autres villes des Hauts-de-France.
Kétamine	30-35 €/g.	→	
LSD	10 €/unité (buvard ou goutte)	→	Prix très stable. Produit consommé en contexte festif techno
MDMA/ecstasy	Poudre/cristal	40-50 €/g.	→
	Comprimé	10 €/unité	→

Évolutions des espaces festifs et des usages en leur sein

Poursuite des fêtes à domicile et des nouvelles habitudes

Le premier semestre 2021 a été marqué par les restrictions de déplacement, l'interdiction de rassemblement et la fermeture des établissements festifs. Ces mesures ont conduit les « fêtards » à se rabattre sur le domicile en organisant des fêtes en petit comité, voire parfois en faisant des colocations temporaires. Ces fêtes à domicile ou dans des lieux privatisés (souvent de longue durée) ont eu tendance à favoriser les consommations de cocaïne, de cannabis, d'alcool ou de kétamine et, plus rarement, de psychédéliques. Des usagers témoignent d'un besoin de se « vider la tête », d'occuper leur temps (du fait des sorties limitées, des périodes de chômage partiel) ou de faire face au mal-être ressenti du fait des restrictions sanitaires et d'un climat général jugé anxiogène.

À partir de la fin du premier trimestre 2021, des regroupements festifs diurnes ont eu lieu. Ainsi, les parcs de la ville de Lille ont rapidement été occupés dès le début du printemps (les quartiers Vauban, Centre ou encore Jean-Baptiste Lebas). Ces regroupements ont parfois été tolérés par les forces de l'ordre ou ont fait l'objet d'interventions et d'évacuations largement relayées par la presse locale. Des observateurs ont pu y constater la présence d'un public jeune (d'étudiants notamment) ainsi que des consommations d'alcool, de cannabis mais aussi d'ecstasy et de cocaïne. À partir de l'été 2021, après la levée des restrictions sanitaires, les fêtes (en espace festif commercial notamment) ont été plus nombreuses. Il semble que le public de ces fêtes (en clubs et festivals) a pris l'habitude d'arriver plus tôt et de rentrer moins tard. Les événements musicaux de type open-air, dans des lieux extérieurs, se sont déroulés sur des plages horaires allant de midi à

20h-21h et les soirées se sont souvent terminées plus tôt (à quatre heures au lieu de six heures) tout comme les festivals. Ces évolutions tendent à favoriser des surconsommations, provoquant parfois des malaises, qui surviennent plus rapidement dans la soirée.

Évolutions des conditions de vie et des consommations des usagers en grande précarité

Effets délétères directs et indirects de la crise sanitaire

Partout dans les Hauts-de-France, des conséquences délétères des mesures sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 ont été signalées par les professionnels accompagnant les usagers de drogues les plus précarisés. Une détérioration des situations (somatique et psychologique) a globalement été observée, y compris pour des usagers disposant d'un logement ou d'un hébergement. L'accès aux centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et aux centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) a été entravé. Ces structures ont en effet été contraintes de mettre en place des jauges d'accueil restreintes, des plages horaires moins souples et de limiter parfois l'accès aux prestations spécialisées (douche, blanchisserie, repas, etc.). De plus, les usagers ont éprouvé plus de difficultés à vivre de la mendicité du fait de la moindre fréquentation des espaces publics par la population. Ajouté aux difficultés de vivre à la rue, ce moindre accès aux soins et aux services proposés par les structures de réduction des risques et des dommages (RdRD) liés aux drogues a eu pour effets d'augmenter l'isolement social, le sentiment de solitude, la peur d'une contamination au Covid-19 et les états dépressifs des usagers. Ce contexte général est susceptible d'expliquer l'accroissement des consommations de produits psychoactifs d'une partie des usagers les plus précaires. En outre,

la présence de comorbidités psychiatriques importantes parmi ces usagers est notée. Ces troubles psychiatriques (troubles dépressifs et anxieux, troubles de la personnalité, psychoses, etc.) se sont intensifiés pendant la période de pandémie avec des périodes d'attente importante pour accéder aux services spécialisés : Centres médico-psychologiques (CMP), services hospitaliers en psychiatrie, etc.

En 2020, 850 places d'hébergement hôtelier avaient été ouvertes au sein de la métropole de Lille, elles ont été progressivement réduites en 2021 (avec un objectif de fermeture d'au moins 600 places à la fin de 2022). À Amiens, une nouvelle maraude ainsi qu'un nouvel accueil de jour ont été mis en place par l'Union départementale d'accueil et d'urgence sociale de la Somme (UDAUS 80) mais ce dernier a été rapidement fermé. Ainsi, au fil de ces différentes fermetures, des situations de retour à la rue, des ruptures d'accompagnement social et un engorgement des lieux d'hébergement sont devenus encore plus visibles d'après les professionnels de l'accompagnement social et du logement.

Par ailleurs, du point de vue des intervenants spécialisés en addictologie, l'année 2021 semble être marquée, dans toute la région (Oise, Aisne, Somme, Nord et Pas-de-Calais), par des décès d'usagers de drogues précaires, qu'ils soient logés ou non.

Une meilleure prise en charge des nouveaux cas d'infection au streptocoque-A

Des cas d'infection au streptocoque du groupe A (SGA) parmi des usagers de drogues en grande précarité avaient marqué la deuxième moitié de l'année 2020. Le SGA est une bactérie pouvant entraîner des lésions cutanées importantes et responsable d'infections potentiellement graves voire mortelles, elle se transmet par contact direct avec les sécrétions provenant du nez et de la gorge d'une personne atteinte ou par contact direct avec les sécrétions d'une lésion cutanée ou d'une plaie infectée.

En 2021, de nouveaux cas ou suspicions de cas ont été signalés. Des chiffres fournis par Santé publique France et issus du Centre national de référence des streptocoques (CNR-strep) font état de 19 cas répertoriés entre mars 2020 et juillet 2021, tous en métropole lilloise. Sur les cinq régions de France recensant des SGA, celle des Hauts-de-France en compte le plus (19 sur 32, 93 % sont des consommateurs de drogues vivant à la rue). Néanmoins, il reste difficile d'estimer le nombre réel et total de cas parmi ce public très précaire dans la mesure où tous ne se mettent pas en lien avec les services de soins. Aucun décès n'a été rapporté dans la région.

Ainsi, après l'alerte lancée par la CMAO dès 2020, les structures spécialisées de la métropole lilloise (centres d'hébergement, CSAPA, CAARUD, etc.) se sont rapidement saisies de ce problème, et plus particulièrement le Réseau santé solidarité de Lille et le centre de soins de l'association « abej Solidarité ». Les prélèvements cutanés, la sensibilisation des professionnels et des usagers et l'optimisation des parcours de soins (repérage rapide, soins précoces, lieux ressources,

etc.) ont permis de diminuer les formes cliniques sévères. En 2021, les infections invasives représentaient 11 % des cas répertoriés, contre 55 % en 2020.

De plus, l'hypothèse d'une bactérie présente dans l'héroïne évoquée en 2020 semble finalement avoir été écartée. La contagiosité et la transmission liées au partage de seringues et de matériel de RdRD ainsi que les contacts répétés entre les personnes constituent une hypothèse plus solide selon les informations fournies par Santé publique France.

Des consommateurs de cocaïne basée très visibles

Les consommations de cocaïne basée sont observables sur tout le territoire des Hauts-de-France et se sont amplifiées ces dernières années avec, par voie de conséquence, une augmentation significative des délivrances de pipes en verre. Néanmoins, en 2021, quelques professionnels de CAARUD au sein de la MEL ou dans l'Oise notent une stabilisation (au niveau le plus élevé) en ce qui concerne la délivrance de pipes et le nombre de nouveaux usagers repérés (qu'il conviendra de confirmer). Le secteur compiégnais se singularise par un trafic de crack (cocaïne déjà basée), dans le quartier du Clos-des-Roses notamment, qui n'existe nulle part ailleurs dans la région. La visibilité des consommations de cocaïne basée d'usagers précaires (logés ou non) y est particulièrement forte.

Ce mode d'usage de la cocaïne présente la spécificité d'entraîner une montée rapide et intense des effets dont la brièveté entraîne des « descentes » difficiles qui sont fréquemment sources de souffrances psychiques. Les consommations répétées peuvent engendrer des addictions qui provoquent souvent un phénomène de centration sur le produit et la recherche d'argent pour s'en procurer, au détriment de certains besoins primaires (sommeil, nourriture). De plus, les prix bas de la cocaïne (notamment quand elle est achetée en groupe), le fractionnement des doses à l'achat (demi-gramme et « pochons » à 10 € ou 20 €) et sa grande accessibilité favorisent les consommations. Bien que des usagers de cocaïne basée insérés sur le plan socioprofessionnel ou fréquentant les milieux festifs sont accueillis par des professionnels de la RdRD, ces évolutions concernent surtout un public déjà marginalisé. Depuis plusieurs années, certains passent d'une pratique à une autre (de l'injection de cocaïne à l'inhalation de cocaïne basée, notamment pour préserver le capital veineux) ou d'un produit à une autre (de l'héroïne à la cocaïne basée, en étant par exemple stabilisés sous méthadone), mais certains usagers commencent leurs consommations de cocaïne directement sous la forme basée.

Autres points marquants

Protoxyde d'azote

Les données collectées en 2021 montrent que, dans la majorité des cas, le protoxyde d'azote est consommé dans un cadre festif en association avec d'autres substances (en premier lieu l'alcool) et n'engendre pas de problèmes sanitaires. Il est principalement consommé par des étudiants, jeunes actifs ou lycéens, réalisant leurs premières expé-



riences avec les drogues. Néanmoins, en 2021, 45 cas de conséquences sanitaires graves (notamment des troubles neurologiques) ont été recensés par le Centre hospitalier universi-

taire (CHU) et le Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance - Addictologie (CEIP-A) contre 25 en 2020 et 17 en 2019. Les professionnels hospitaliers notent un recours tardif aux soins qui limite la prise en charge des troubles neurologiques, dont les paralysies. Une étude, financée par l'Agence régionale de santé des Hauts-de-France, sur les usages psychoactifs de protoxyde d'azote a été réalisée par Sociotopie (<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/media/97317/download?inline>) en partenariat avec l'OFDT (<https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftxcg2c8.pdf>).

3-MMC : principalement observée en contexte chemsex

En 2021, les professionnels des CAARUD, des CSAPA et des services hospitaliers constatent une visibilité plus

importante des chemsexuels qui sollicitent du matériel de RdRD, des conseils, des soins localisés liés aux injections répétées ou encore un accompagnement. Certains développent en effet des addictions (notamment à la 3-MMC et au GHB/GBL) les conduisant parfois à consommer seul, en dehors des relations sexuelles ou parfois même en allant en soirées chemsex prioritairement pour consommer des drogues. Les profils des chemsexuels qui consultent évoluent : certains sont plus jeunes et plus précaires, par exemple des étudiants. Parfois, les premières consommations de drogues ont lieu en contexte sexuel.

Par ailleurs, la 3-MMC semble être davantage consommée dans le milieu festif techno. Dans ce contexte elle est ingérée ou « sniffée ». La fin de l'année 2021 a été marquée par le classement du produit comme stupéfiant aux Pays-Bas, ce qui a entraîné l'émergence de nouvelles cathinones (3-CMC, 4-MMC ou 3-MEC) parfois vendues sous l'appellation 3-MMC.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse et sur l'Île de la Réunion.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels et collectifs...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur sociosanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (*free parties*) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Lille, qui bénéficie du soutien financier de l'ARS Hauts-de-France, est confiée à l'association CedrAgir.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Fabrice Guilbaud

Remerciements :

À l'association CedrAgir, en particulier Laurent Deligne (directeur général), Valentine Duquenne (directrice qualité) et Catherine Bonnet (responsable du CAARUD-Sleep'in).

Aux associations partenaires : Spiritek, CMAO, SATO, Le Mail.

À l'ensemble des professionnels de la RdRD, du médico-social, du sanitaire et de l'application de la loi pour leur expertise.

Aux usagers qui ont accepté de partager leur expérience.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographie.eu - Fotolia.com / © photo Lille / © Pixabay]

OFDT

69 rue de Varenne
75007 Paris
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

CedrAgir

11 rue Eugène Varlin
59160 Lomme
Tél. : 03 20 08 16 60
brandon.dutilleul@cedragir.fr